

S'affilier à la Ligue de l'enseignement

Dossier d'affiliation à la Fédération de la Mayenne (53)

SAISON 2022-2023

Adhérer à la Ligue, c'est agir concrètement pour promouvoir la liberté d'association et faire vivre l'éducation populaire sous toutes ses formes.

REJOIGNEZ-NOUS !

Rendez-vous sur
www.affiligue.org



S’AFFILIER À LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT C’EST :

Faire partie d’un réseau d’associations et de bénévoles sur son territoire, partager son expérience et ses pratiques et coopérer sur des projets communs.

Se faire accompagner dans le développement de ses projets grâce à des outils, des formations et des ressources qui facilitent le quotidien des dirigeants associatifs.

Contribuer à une parole commune pour défendre la liberté d’association, vecteur de démocratie et d’émancipation, la laïcité et l’égalité de tous et pour faire vivre l’éducation populaire, sous toutes ses formes.

La Ligue de l’enseignement est un réseau associatif engagé pour l’éducation de tous, tout au long de la vie. Elle regroupe, à travers **103** fédérations départementales, près de **20 000** associations locales présentes dans **24 000** communes et représentant **1 million** d’adhérents.

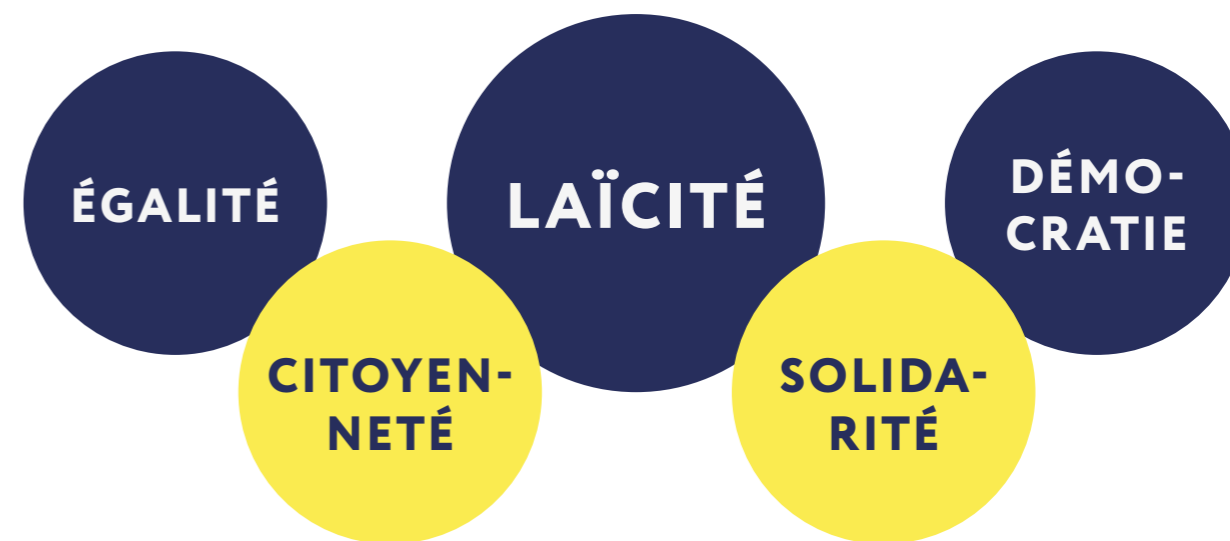


Attentifs aux initiatives locales des habitants, en particulier dans les milieux populaires, les professionnels et bénévoles de la Ligue de l’enseignement accompagnent la mobilisation citoyenne, collective et associative, pour faire grandir la capacité de la société civile à apporter des réponses aux besoins sociaux.

LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT DE LA MAYENNE

Avec près de 150 associations affiliées, plus de 8 000 adhérents et près de 50 bénévoles, la Ligue de l’enseignement de la Mayenne est une formidable richesse par ses ressources. Elle anime la vie locale, développe la solidarité et contribue à la formation de citoyens et citoyennes libres, égaux et responsables dans une République laïque, démocratique et sociale.

Nous encourageons les initiatives locales qui permettent à tous d’accéder à l’éducation et à la culture dans la reconnaissance des diversités culturelles. La Ligue de l’enseignement de la Mayenne est animée par des élu.e.s, eux-mêmes engagé.e.s au sein d’associations affiliées.



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Être acteur du territoire

Participer aux dynamiques territoriales collectives, à la vie des communes en Mayenne ; coopérer pour développer des projets.

Développer la société civile et défendre la liberté d’association

Dynamiser le territoire, défendre le droit de se constituer en association, librement, en complémentarité des politiques menées par les institutions publiques.

Intégrer un réseau local, départemental et national

Agir collectivement pour faire entendre la voix des associations et bénéficier d’un réseau de partenaires.

Apporter son avis, faire entendre sa voix

lors de l’assemblée générale et des temps forts.

Être représenté dans les instances de la vie associative

Bénéficier du statut fédératif de la Ligue pour faire entendre ses idées.

Soutenir l’émancipation individuelle et collective

Promouvoir l’idée que l’éducation populaire et laïque permet à chacun de défendre ses opinions et de pouvoir participer à la vie démocratique.

Faire grandir ses projets

Bénéficier de l’appui de la fédération d’associations dans ses nombreux domaines de compétences, et de la mutualisation des moyens au sein du réseau.



QUI PEUT NOUS REJOINDRE ?

Vous partagez nos valeurs, vous souhaitez faire grandir vos projets, vous souhaitez travailler en coopération avec les acteurs du territoire pour faire société ensemble.

LES PERSONNES MORALES = L’AFFILIATION



Les associations

Association Loi 1901, reconnue d’utilité publique ou d’intérêt général, employeuses ou non, clubs sportifs, associations scolaires.



Les collectivités

Mairies, agglomérations, communautés de communes.



Les structures d'accueil et d'enseignement

Crèches, haltes garderies, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur.



Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire

Coopératives, SCOP, SCIC, fondations, mutuelles, entreprises agréées ESUS, entreprises adaptées, ESAT, SIAE.



Les Juniors Associations

Les Juniors Associations habilitées par le Réseau National des Juniors Associations (RNJA).

LES PERSONNES PHYSIQUES = L’ADHÉSION



Adhésion à titre individuel

Les citoyens engagés partageant les valeurs de la Ligue et souhaitant donner ponctuellement de leur temps.



Les membres des associations affiliées



COMMENT S'AFFILIER OU ADHÉRER ?

Rejoignez-nous sur www.affligue.org



Nouvelle affiliation ou nouvel adhérent ?



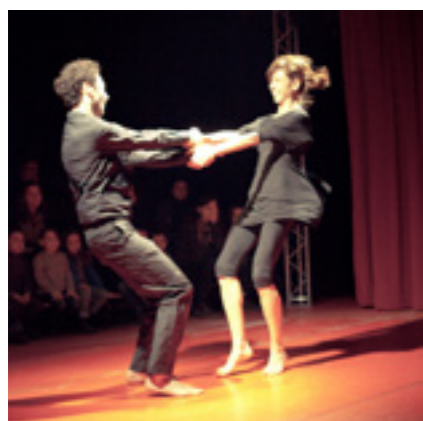
Contactez **Séverine Robieu**
accueil@laligue53.org
02 52 46 01 25

1

La première démarche consiste à s'assurer d'une réelle envie de partager les valeurs de notre fédération et celles de votre structure.

2

La deuxième démarche est la remise du dossier d'affiliation et l'accès au logiciel d'adhésion en ligne **Affligue**. Il vous permettra d'extraire toutes les données nécessaires au suivi administratif de votre association.



Renouvellement de votre affiliation ou de votre adhésion



Rendez-vous sur www.affligue.org pour demander votre renouvellement en quelques clics ou demandez votre bulletin pré-rempli au 02 52 46 01 25.

Affligue, un outil pour gérer vos adhérents



Connaître l'état des lieux des adhésions, rechercher des adhérents par nom, saison, activité, âge...



Personnaliser les rubriques en fonction de vos besoins.



Communiquer directement avec vos adhérents ou avec la Ligue de l'enseignement *via* la messagerie ou l'emailing.



Lancer une campagne de réadhésion.



Mettre à jour les informations de vos adhérents (chaque adhérent dispose de son espace personnalisé).



Télécharger et imprimer les copies de toutes les cartes et licences.

Affligue, un outil pour gérer votre affiliation

Actualiser les informations de votre association

Consulter et télécharger des factures

Consulter des actualités

Partager et consulter des événements



TARIFS D'AFFILIATION ET D'ADHÉSION

AFFILIATION DE VOTRE STRUCTURE

ASSOCIATION LOI 1901

Vous êtes une association Loi 1901 dont les représentants ont majoritairement plus de 30 ans.

90 € / an

(+ coût adhésion de 3 membres minimum)

ASSOCIATION SCOLAIRE ET/OU DE JEUNES

Vous êtes une association Loi 1901 créée en milieu scolaire, réunissant majoritairement des élèves (Maison des lycéens, associations d'étudiants, foyers, chorales, etc.). Vous êtes une association Loi 1901 ou une Junior Association dont les représentants ont majoritairement moins de 30 ans.

GRATUIT

STRUCTURE NON-ASSOCIATIVE

Vous êtes un établissement scolaire (du second degré), une coopérative ou tout autre structure.

90 € / an

COLLECTIVITÉ

Vous êtes une collectivité. Le tarif d'affiliation dépend du nombre d'habitants de votre collectivité → nous contacter.

à partir de
125 € / an

ADHÉSION DE VOS MEMBRES

ADULTE

11 € / an

JEUNE (- 30 ans)

3,80 € / an

ADHÉSION À TITRE INDIVIDUEL

Vous pouvez adhérer à la Ligue de l'enseignement - FAL 53, à titre individuel.

15 € / an

AFFILIATION ASSOCIATION SPORTIVE

ÉCOLE OU ASSOCIATION D'ÉCOLE (1^{ER} DEGRÉ)

Vous êtes une école ou une association d'école sans activité USEP (1^{er} degré). Le tarif d'affiliation dépend du nombre de classes de votre école → nous contacter.

à partir de
37 € / an

ÉCOLE OU ASSOCIATION D'ÉCOLE USEP

Vous êtes une école, une association d'école USEP ou une Amicale Laique section USEP ou une Association de Parents d'Élèves (APE).

21 € / an

LICENCES INDIVIDUELLES

LICENCE ADULTE

12,30 € / an

LICENCE ÉCOLE ÉLEMENTAIRE

4 € / an

LICENCE ÉCOLE MATERNELLE

3,50 € / an

AFFILIATION À L'UFOLEP

Vous êtes une association UFOLEP.

à partir de
150 € / an

L'ASSURANCE APAC, une assurance adaptée à vos besoins

UNE ASSURANCE DE PROXIMITÉ, ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Séverine ROBIEU est votre interlocutrice au sein de notre fédération. Elle vous accompagne dans le diagnostic pour une solution assurantielle sur-mesure.

Vous connaître pour mieux vous garantir
INFORMATION & DECLARATION DE L'ACTIVITE ASSOCIATIVE
FICHE DIAGNOSTIC

Nom de l'association ou de l'organisme : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Date de la création : _____
Correspondant de l'association : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____ Site Web : _____

A remplir par la Délégation départementale
Affiliation envisagée ou effectuée pour cette année, si ce n'est pas le cas, affiliation de la saison précédente à préciser :
Nouvelle affiliation ou Affiliation depuis _____
Son numéro d'affiliation : _____
Le nombre de cartes délivrées : Jeunes _____ Adultes _____
Le nombre de licences délivrées : R1 - Jeunes _____ Adultes _____
R2 - Jeunes _____ Adultes _____ R3 - Jeunes _____ Adultes _____
Les éventuels contrats CPA/CAP ou RAT souscrits : _____
Les autres contrats optionnels souscrits (TRM, MBP, ...): _____

OBJET STATUTAIRE ET / OU SOCIAL :
(Loi 1901 ou Loi 1908)
Activités principales : _____

SPÉCIFICITÉS : PUBLIC VISÉ
 Autonome Organise des activités pour ses seuls adhérents
 Rattachée à l'enseignement public Organise des activités ouvertes à tout public
 Rattachée à l'entreprise
 Rattachée à la collectivité
 Rattachée à l'état

➔ Renseigner la fiche diagnostic, en déclarant les activités (régulières ou temporaires) organisées et ses participants (adhérents, usagers...) permet à votre association, après étude et proposition d'un contrat d'assurance (CAP), d'obtenir une responsabilité civile associative (conditions réunies dans la MMA Multirisques Adhérents Associations).

C'est un document joint à ce dossier, à remplir obligatoirement pour assurer votre association. Merci d'y prêter une grande attention ! Aucune attestation ne pourra être délivrée sans ce document, aucun contrat temporaire (RAT, matériel, personnes) ne pourra être souscrit, et certains dossiers sinistres (responsabilité civile) pourraient être refusés pour défaut de garanties. Si votre association dispose d'un contrat d'assurance de responsabilité civile chez un autre assureur, merci de fournir avec cette fiche diagnostic une attestation de RC en cours de validité.

Consulter / Télécharger

Avant chaque manifestation ou mise en place d'activité régulière et afin de lever vos doutes en matière d'assurance ou de réglementation, n'hésitez pas à contacter l'APAC au **0 800 200 375** (numéro vert).

C'est pourquoi, lors d'organisation de manifestation (fête d'école, dîner-dansant, loto, tournoi, portes-ouvertes...), prenez le temps de vous poser certaines questions :

- Les personnes chargées de l'organisation, sont-elles titulaires d'une carte Ligue de l'enseignement ?
- Le matériel utilisé (tables, chaises, structures gonflables, sono, barnums, tentes, friteuses...) n'appartenant pas à mon association mais qui a été prêté ou loué, est-il assuré ?
- Par qui ? En cas de casse ou de vol, qui paye ?
- Lors d'une porte-ouverte, des séances d'essai (danse, zumba, gym...) sont proposées à des personnes non adhérentes ou non titulaires de cartes Ligue de l'enseignement ou licences UFOLEP, ces personnes sont-elles assurées ?
- Mon association organise un tournoi amical ouvert à tout le monde, dois-je couvrir ces personnes ?
- Mon association organise des camps pour les enfants, comment sont-ils couverts ?

L'assurance APAC dispose de contrats d'assurances temporaires pour répondre à ces questions :

- **R.A.T** : Permet d'assurer en responsabilité civile et individuelle accident les personnes non titulaires de la carte Ligue et qui contribuent à l'organisation de vos manifestations ou qui participent à des activités sportives (hors vélo, moto, auto) comme les tournois, les séances d'essai...)
- **R.V.M temporaire** : Permet d'assurer un véhicule pendant une manifestation, un séjour.
- **A.C.V** : Permet d'assurer en RC, dommages, assistance et individuel accident les participants des centres de vacances (accueils collectifs de mineurs avec hébergement), obligatoire dès 12 participants et dès 5 nuits consécutives (code de l'action sociale et décret du 12/04/2002).
- **T.R.M temporaire** : Permet d'assurer le temps de votre manifestation, du matériel prêté ou loué à votre association.

DES OUTILS ET DES SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER ET FACILITER VOTRE QUOTIDIEN !

LES AVANTAGES DE L'AFFILIATION

NOS SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT



Une veille permanente et un lieu d'information

Nous relayons les informations importantes pour les associations : appels à projets, obligations juridiques, nouvelles normes, etc.



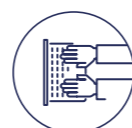
L'agrément Service Civique

Nous définissons le projet d'accueil avec l'association, mettons à disposition notre agrément, aidons au recrutement et assurons le suivi des volontaires.



Un lieu d'écoute et de conseil

Nous vous accompagnons tout au long de la vie associative : création d'association, modification de statuts, rescrits fiscaux, aide à la demande de subventions, utilisation du numérique, etc.



L'édition des bulletins de salaire

Votre fédération vous propose une prise en charge globale des démarches liées à l'emploi dont les bulletins de salaire et l'ensemble des déclarations sociales et fiscales.



Un appui à la conception de supports de communication

Nous vous proposons la réalisation de vos supports de communication tels que des affiches, flyers, livrets, bannières web, etc. (sur devis).



Une mise en réseau

Nous aidons les associations à nouer des liens avec les acteurs territoriaux : réseau associatif départemental.

NOS OUTILS & DISPOSITIFS



Salles de réunion et prêt de matériel

Des salles de réunion et du matériel (vidéo-projecteur, grilles d'exposition, costumes, grand écran...) sont à votre disposition.



Les malles pédagogiques

Prêt de malles pédagogiques sur la lecture, la citoyenneté, le sport, les pratiques numériques, le harcèlement, la laïcité, les discriminations, la culture...



Lire et faire lire

Nous animons un réseau de bénévoles seniors autour du plaisir de la lecture. En tant que bénévole et structure, vous pouvez vous engager dans l'action et offrir de votre temps à la lecture pour les enfants.



Accompagnement à la mise en œuvre de projets culturels

Nous vous accompagnons sur la faisabilité, le montage et la mise en réseau de vos projets culturels sur le territoire.



Des réductions SACEM / SACED

Une réduction sur les droits d'auteurs. Nous soutenons vos événements en vous proposant de bénéficier de réductions sur les frais SACEM/SACD et nous vous accompagnons dans vos démarches.



Interventions éducatives et citoyennes

Nous proposons des actions ludiques et pédagogiques autour de la laïcité, de la citoyenneté, de l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux.

SERVICES OPTIONNELS



L'assurance APAC

L'APAC, une assurance de proximité, solidaire et mutualiste, vous propose des garanties sur mesure pour couvrir au mieux tous les risques liés à vos activités.



FramaLigue

Un espace numérique éthique sécurisé, un espace de stockage de données, un outil collaboratif qui respecte vos libertés informatiques et garantit une non-utilisation de vos données à des fins commerciales.



BasiCompta

Un logiciel de comptabilité en ligne conçu spécifiquement pour les petites associations, pour faciliter la vie de votre trésorerie.

Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins



Julien FAVROT
Directeur Général
dg@laligue53.org
06 13 23 04 21



Séverine ROBIEU
Chargée de l'accueil
Référente affiliations
& APAC Assurance
contact@laligue53.org
02 52 46 01 25



Solène PLARD
Chargée de communication
communication@laligue53.org
02 52 46 01 25



@lara BOURCIER
Chargée de mission Éducation
- Jeunesse Numérique
lara.bourcier@laligue53.org
06 49 98 23 01



Guénolé RAOULT
Chargée de mission
Numérique & Vie Associative
guenole.raoult@laligue53.org
07 52 02 24 62



Aurélie DORALI
Conseillère Numérique
France Service (CNFS)
aurelie.dorali@laligue53.org
07 52 07 53 62



Eric STRADY
Conseiller Numérique
France Service (CNFS)
eric.strady@laligue53.org
07 52 07 53 62



Kamel OGBI
Chargé de mission Vie
Associative et Fédérative
kamel.ogbi@laligue53.org
06 62 27 29 25



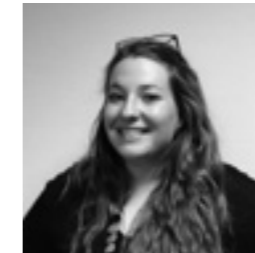
@charlène MUR
Responsable du service
Culturel
charlene.mur@laligue53.org
07 49 62 66 61



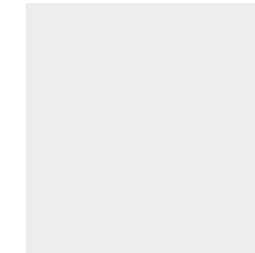
Laetitia AUDINET
Chargée de mission service
Culturel / Coordinatrice dé-
partementale Lire et Faire Lire
laetitia.audinet@laligue53.org
02 52 46 01 25



Jordan BARILLER
Conseiller Numérique
France Service (CNFS)
jordan.bariller@laligue53.org
07 52 07 53 62



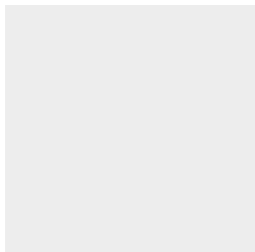
@loé MASSÉ
Chargée de mission service
Éducation - Jeunesse
cloe.masse@laligue53.org
06 86 57 24 76



Léonore VIOT
Chargée de mission service
Éducation - Formation
leonore.viot@laligue53.org
02 52 46 01 25



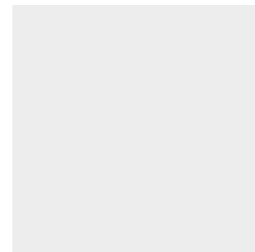
Stéphane MARCHAND
Chargé de mission
service Formation
stephane.marchand@
laligue53.org
07 52 02 67 07



Alex BOUDEAU
Régisseur
alex.boudeau@laligue53.org
06 33 17 97 96



François ILLAND
Responsable du service
Éducation - Jeunesse
Numérique
francois.illand@laligue53.org
07 82 25 14 59



Sabine GARLASCHI
Chargée de mission
service Jeunesse
sabine.garlaschi@laligue53.org
07 69 04 09 05



Flavien KOBDIGUÉ
Chargé de mission
service formation
flavien.kobdigue@laligue53.org
07 86 06 94 09



Fabien HUARD
Délégué dép. USEP
usep53@laligue53.org
06 87 63 69 34



Joachim COURTIN
Éducateur sportif USEP
joachim.courtin@laligue53.org
06 26 51 67 60



Stéphane BARRÉ
Délégué dép. UFOLEP
ufolep53@laligue53.org
06 76 28 94 37

PROCÉDURE D'AFFILIATION

1) S'affilier une première fois, contacter :

- Séverine ROBIEU (association socioculturelle)
- Fabien HUARD (association USEP)
- Stéphane BARRÉ (association UFOLEP)

2) La réaffiliation se fait désormais par internet via affligue.org

AFFLIGUE, UN OUTIL POUR SIMPLIFIER L'AFFILIATION

Affligue est une **application web gratuite** pour faciliter la gestion administrative de votre association et de ses adhérent.e.s. **Il permet :**

- Un accès 24h/24h, 7 jours sur 7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- De gérer les données de vos adhérent.e.s et de vous faciliter les demandes d'adhésions
- D'accéder à des informations de votre fédération
- De suivre l'enregistrement de vos adhésions par la fédération à J+1
- D'imprimer des copies de cartes d'adhésions
- D'extraire les fichiers de vos adhésions (papier ou informatique)
- De communiquer directement à vos adhérent.e.s, via une boîte mail intégrée

S'ENGAGER À LA LIGUE,

C'est faire le choix d'une planète vivable, de sociétés ouvertes, généreuses et responsables.

C'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

C'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

C'est prendre sa part de citoyen.ne dans une démocratie qui implique tous ses citoyens.

C'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



1

Rendez-vous sur www.affligue.org

2

Renseignez votre identifiant (n° d'affiliation de l'association et mot de passe : possibilité de le demander en ligne).

3

Modifiez les informations, imprimez, datez et signez le document d'affiliation.

4

Envoyez le document scanné depuis **Affligue**, par courrier ou déposez-le à la fédération.

Après validation de votre fédération, vous pouvez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne. Le paiement s'effectuera à réception de la facture.

CONTACT

Séverine ROBIEU
Référente affiliations

contact@laligue53.org
02 52 46 01 25

La Ligue de l'enseignement - FAL 53
31, allée du Vieux-Saint-Louis
53000 LAVAL

www.laligue53.org

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

usep

la ligue de
l'enseignement
un service par l'éducation, toujours.
FÉDÉRATION DE LA MAYENNE - FAL 53